

Le 1^{er} juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

.....

Aéroport de Montpellier : suite et fin de l'électrification des opérations au sol

Après l'inauguration ce jour d'une dernière infrastructure, la totalité des activités au sol de l'aéroport sont possibles grâce à l'énergie électrique.



Emmanuel Brehmer, Président du Directoire, a inauguré ce 1^{er} juillet la centrale de recharge pour engins de piste de l'aéroport de Montpellier.

Ce mardi 1^{er} juillet, Emmanuel Brehmer, Président du Directoire de l'Aéroport Montpellier-Méditerranée, a procédé à l'inauguration de la centrale de recharge pour engins de piste. Il s'agit plus exactement de l'extension d'une petite centrale qui préexistait et qui disposait de 6 points de charge. La nouvelle infrastructure permet désormais la recharge de 25 engins en simultanément, portant le total à 31 points de charge.



Ces emplacements sont de différentes tailles et puissances afin de satisfaire au mieux les besoins des sociétés d'assistance de piste. Celles-ci pourront recharger tous leurs engins : Tracma sur les petits emplacements, tapis-bagage et escalier-avion mobile sur des emplacements plus long et, enfin, loaders et repousseurs d'avion sur des emplacements très larges. Par ailleurs, 3 emplacements ont été pré-équipés de réseau pour accueillir dans un futur proche des bornes de recharge pour voiture électrique.

Cette centrale constitue le dernier volet du projet d'électrification des opérations aéroportuaires, c'est-à-dire l'activité aérienne « au sol » que l'aéroport peut directement influencer. Cette livraison intervient après les mises en services ces 2 dernières années des points d'électricité pour avion, dans le cadre du « plan 400Hz », et des climatiseurs PCA, qui régulent, eux aussi par l'électricité, la température de l'habitacle des avions durant leurs temps d'escale.

Cette nouvelle installation parachève le dispositif global et permettra l'électrification quasi-totale du tarmac. Les consommations de gasoil sur l'aéroport connaîtront une baisse drastique, passant ainsi d'environ 100 000 litres en 2022 à environ 15 000 litres en 2025, avec un objectif d'abandon total à l'horizon 2030. Dans sa globalité, ce projet représente une économie carbone de l'ordre de 1 000 tonnes à l'année.

Ce projet a été rendu possible grâce à un financement européen obtenu dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe et son programme AFIF (Alternative Fuels Infrastructure Facility).

Renseignements sur www.montpellier.aeroport.fr

